

SECTION 41 DU COMITÉ NATIONAL : SESSION D'AUTOMNE 2017

La session se déroule du 27 novembre au 29 novembre.

1 Déroulement

Lundi 27 novembre

- Matin :
(Françoise Bouillet et Didier Bresch absents : Anne-Marie Aubert est présidente de section) Affectations des nouveaux arrivants, changements de direction, titularisations, évaluation à mi-vague (début).
- Après-midi :
Bilan de l'année précédente et discussions sur le fonctionnement de la section 41. Évaluation à mi-vague (fin), suivis post-évaluation, renouvellement de GDR, expertise, reconstitutions de carrière. Lecture des propositions de médailles faites par les membres du comité national.

Mardi 28 novembre

- *Matin* : Écoles thématiques.
Intervention de l'équipe de direction de l'INSMI : Pascal Auscher et Clotilde Fermanian.
- *Après-midi* : Vote sur attribution des PEDR.
Discussions et vote sur médailles.
Promotions CR1.
Promotions DR (début).

Mercredi 29 novembre

- Promotions DR (fin).

Sigles :

- ATF : avis très favorable.
- AF : avis favorable.
- AR : avis réservé.
- AD : avis différé.
- AA : avis d'alerte.
- IP : insuffisance professionnelle.
- CID : commission interdisciplinaire.
- UMI : unité mixte internationale.
- CRCN : chargé de recherche de classe normale.
- CRHC : chargé de recherche hors classe.
- NOEMI : NOUvel Emploi ouvert à la Mobilité Interne.
- FSEP : Fonctions Susceptibles d'Être Pourvues.

2 Nouveaux membres de la section

– Suite à la démission de Bertrand Toën pour profiter de son ERC (membre nommé), la direction de l'INSMI a nommé en remplacement : François Charles du LMO (Orsay).

– Suite à la démission de Benoît Claudon promu professeur (membre élu), un poste B1 (chargé de recherche CNRS) était vacant. Lors du bureau de la session d'automne, l'ensemble de la section a examiné trois candidatures et a élu : Adrien Dubouloz de l'IMB (Dijon).

Ces deux nouveaux membres prennent part à la session d'automne.

3 Intervention de la direction de l'INSMI

Pascal Auscher (directeur de l'INSMI), Clotilde Fermanian (directrice adjointe scientifique de l'INSMI) sont présents. Ils nous présentent les postes ouverts en promotion pour 2017, et au recrutement au concours 2018 pour les chercheurs et ITA. Ils terminent par quelques chiffres et remarques.

Promotions

Pascal Auscher et Clotilde Fermanian informent la section 41 que cette année, le nombre de promotions DR disponibles sera le suivant :

- Passage DR2→DR1 : 7 promotions.
- Passage DR1→DRCE1 : 2 promotions.
- Passage DRCE1→DRCE2 : Arbitrage en CD (Comité de Direction)

La section a la possibilité de faire une liste complémentaire, le choix final étant arbitré entre les différents instituts du CNRS en Comité de Direction. Les premières promotions CRCN→CRHC (pour l'année 2017) seront évaluées à la session de printemps 2018, avec effet rétroactif. Leur nombre n'est pas encore connu. Par la suite, les promotions CRCN→CRHC seront traitées lors des sessions d'automne.

Postes de chercheurs 2018

En 2018, la section 41 aura à attribuer 23 postes, répartis comme suit.

- 6 directeurs de recherche de 2e classe.
- 12 chargés de recherche de classe normale (CRCN - concours général).
- 4 chargés de recherche de classe normale (CRCN - interactions des mathématiques).
- 1 chargé de recherche de classe normale (mathématicien) affecté dans une unité rattachée à l'institut de physique (INP) à titre principal ou secondaire. En échange, 1 chargé de recherche de classe normale (physicien) sera recruté par la section 2 et affecté dans une unité de l'INSMI. Il s'agit d'un poste croisé avec l'INP.

À cette liste s'ajoute pour les mathématiques :

- 1 chargé de recherche de classe normale recruté par la CID 51 qui sera affecté dans une unité de l'INSMI.

Il y a donc une légère augmentation du nombre de postes par rapport au concours 2017. Il s'agit d'un effet de conjoncture, et il ne faut pas s'attendre à ce qu'un tel niveau se maintienne obligatoirement à l'avenir.

Avec la disparition des grades CR1 et CR2, tous les recrutements de chargés de recherche auront lieu au grade CRCN. C'est à la section de décider du nombre de candidats avancés (anciennement CR1), et de candidats moins avancés (anciennement CR2) à recruter. La direction de l'INSMI souhaite que l'on continue à recruter des candidats sur tout l'éventail entre la sortie de thèse et plusieurs années après la thèse.

Sur les 12 postes du "concours général", il faut veiller à une représentation équilibrée des différentes thématiques.

Sur les postes interactions : il y a une réelle demande des laboratoires pour ces postes en interactions comme par exemple maths et SHS, imagerie et cryptologie, sciences de l'ingénieur

- mécanique, maths et biologie et autres. Ces postes sont destinés à des personnes avec une formation de mathématiques, qui seront affectées dans un labo de l'INSMI, et qui montrent explicitement dans leur projet de recherche une volonté de développer des interactions avec des laboratoires d'autres disciplines.

Recrutement d'ITA

Les postes de recrutement des ITA viennent d'être ouverts.
Pour le concours 2018, il y aura 10 NOEMI et 5 FSEP.

Quelques chiffres et remarques

- Un constat sur la répartition géographique des chercheurs : l'INSMI a une mission nationale alors que 41% des CR, et 45% des DR des l'INSMI sont affectés en Ile de France.
- Un CR ne sera jamais affecté dans le labo où il a fait sa thèse. Un DR recruté ira animer la recherche dans un nouvel endroit et se doit de participer activement à la vie collective locale.
- Postes rouges :
Pour l'année 2018, 16 périodes de trois mois attribuées en plus des 18 mois attribués à l'IHP.
- Postes d'ingénieurs sur projet :
2 équivalent temps plein travaillé (4 fois six mois) ont été attribués pour 2018.

4 Résultats de la session d'automne

Changements de direction d'unité

Avis possibles : ATF/AF/défavorable/AR/Pas d'avis.
5 demandes : 5 ATF.

Affectation des chercheurs recrutés en 2016

Avis possibles : AF/Défavorable/AR
- CR - 15 dossiers : 15 AF
- DR - 6 dossiers : 6 AF

Évaluation de chercheurs

Avis possibles : AF/AD/AR/Pas d'avis
- Mi-vague : La section évalue à mi-vague les chercheurs appartenant aux laboratoires évalués lors de la vague A de l'HCERES (Bordeaux, Chambéry, Grenoble, Lyon et Toulouse) : 80 dossiers [75 AF, 3 AD (dossiers non déposés), 2 AR].
- 1 demande de co-évaluation permanente par la CID 51 : AF.

Écoles thématiques

Avis possibles : ATF/AF/défavorable/AR/Pas d'avis.
18 demandes : 14 ATF, 1 défavorable, 1 AR, 2 Pas d'avis.

Évaluation de revue

Avis possibles : ATF/AF/défavorable/AR/Pas d'avis.

1 demande : 1 ATF.

Expertise

(projet, suivi ou intégration équipe, restructuration)

Avis possibles : ATF/AF/défavorable/AR/Pas d'avis.

1 dossier (Renouvellement de la fédération Doeblin FR2800) : 1 ATF.

Reconstitution de carrière

Avis possibles : AF/défavorable.

2 demandes : 2 AF.

Renouvellement de GDR

Avis possibles : ATF/AF/défavorable/AR/Pas d'avis.

1 demande : 1 ATF.

Suivi post évaluation

3 dossiers pour notre information. La section n'a pas d'avis à donner.

Titularisation

Avis possibles : AF/défavorable/AR.

17 dossiers : 17 AF.

Vote et choix du comité national

– PEDR :

La section 41 vote de prendre en charge la pré-sélection des dossiers de PEDR en 2018.

– Médailles :

La section 41 a proposé un nom pour la médaille de bronze et un nom pour la médaille d'argent.

Promotions

– CR1 : 9 candidatures, dont 2 femmes ; tous classés.

1 : Benoist, Bessemoulin, Bounemoura, Garnier, Gaudilliere, Han-kwan, Male, Mourrat, Vertesi.

– DR1 : 30 candidatures, dont 6 femmes ; 8 classés, dont 1 femme.

1 : Bonnafé, Crovisier, Imbert, Los, Matias, Rivoal, Zaag.

8 : Fayad.

– DRCE1 : 18 candidatures, dont 3 femmes ; 3 classés, dont 2 femmes.

1 : Baladi, Biane.

3 : Chemla.

– DRCE2 : 2 candidatures, dont 0 femme.

0 classé.